



# L'Info-Relais

Le journal du Relais  
Petite enfance du SEEB

Dans ce contexte un peu particulier, nous tenons comme d'habitude à vous envoyer notre petit journal.

Vous le trouverez sûrement différent. En effet pas facile de faire un programme sans savoir s'il sera possible de se réunir en groupe. Nous choisissons la prudence en ne proposant pas de temps collectifs pour l'instant.

Pour vous, pour vos enfants, vos familles, notre préoccupation est votre santé !!

Et si par le plus grand bonheur nous pouvions nous retrouver d'ici l'été, alors nous vous préviendrons par mail ou par téléphone.

La pandémie défait nos liens mais nous, nous souhaitons les maintenir ! N'est-ce pas aussi le rôle du Relais ? Tisser des liens ? Alors contre vents et marées nous avons fait le choix de vous concocter ce petit journal, un peu différent certes, mais si important pour garder contact...

Au plaisir de vous revoir,

Marie et

Les animatrices des Relais Familles Rurales

## Le Relais petite enfance du SEEB

3 rue des Vallières Sud  
25220 CHALEZEULE  
[relais.seeb@famillesrurales.org](mailto:relais.seeb@famillesrurales.org)  
03 81 57 81 44

## Les horaires du relais

**Le Mardi:**  
De 14h-16h, uniquement par téléphone  
**Le Mercredi:**  
De 9h-12h, uniquement par téléphone  
**Le Jeudi :**  
De 14h à 17h, uniquement par téléphone.  
**Le Vendredi:**  
De 13h-16h, uniquement par téléphone.  
**Les permanences et visites physiques sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

## Dans ce numéro :

- Les animations du relais.
- A vos agendas !
- La bibliothèque du Relais.
- Dossier : l'indemnité d'entretien
- Le coin des Assmats : activités, ateliers et photos souvenirs!



**Le Relais sera fermé du 27 juillet au 16 août 2020 !**

## Dans mon jardin

Dans mon jardin

(La main tournée à plat vers le haut,  
l'autre main en fait le tour)

Il y a un bassin

(l'index décrit un cercle dans la paume de la main à plat)

Dans mon bassin

(Même geste)

Il y a une petite bête

(Les doigts s'agitent dans la paume de la main à plat)

Qui monte, qui monte !

(Les doigts grimpent sur le bras)



Dessinemoiunehistoire.net



### Les animations :

En raison de l'épidémie de Covid19, les animations du Relais sont malheureusement toujours suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Retrouver les informations sur [https://www.famillesrurales.org/relais\\_petite\\_enfance\\_franche\\_comte](https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)



Pendant le confinement l'association **Tralalère** vous donne rendez-vous

**TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS à 10H**

Sur leur chaîne YouTube TRALALERE LIVE MUSICAL

<https://www.youtube.com/channel/UCrWMQEk4REuVFS9EwrYCZVQ>



Cliquez ici 

Et toujours la même consigne : Les enfants doivent être accompagnés par un adulte au même titre d'une séance normale, pour participer et interagir avec lui. Sans cette présence, l'activité n'a pas de sens pour le tout-petit !

### Journée Bien-être des Assistantes Maternelles



Bloquez bien cette date !



**Samedi 21 novembre 2020**

**De 9h à 18h**

**à la MFR de Morre**

Plus d'informations très prochainement !!

Ce projet est organisé en partenariat avec les Relais petite enfance de Saône, Boussières, Chalezeule et Ornans.



### Les formations professionnelles :

- ◆ Gérer les situations difficiles : 26 septembre et 10 octobre 2020.
- Pour les formations « Adapter sa communication avec l'enfant selon Faber et Mazlish », « recyclage SST » et « Sauveteur Secouriste du Travail » prévues initialement sur Mars, Avril, Mai, nous reviendrons vers vous dès que la situation sanitaire sera plus saine afin de vous proposer de nouvelles dates ! Merci pour votre compréhension.

### Bibliothèque du Relais :



Le Relais Petite Enfance du SEEB s'est constitué une petite bibliothèque de livres sur la bienveillance éducative, la parentalité, les rythmes et le développement de l'enfant, le métier d'assistant maternel, la communication non-violente, l'épanouissement personnel...

Il sera possible d'emprunter les livres directement au relais ou lors des animations dès la reprise d'une activité normale. Pensez-y ! de bonnes idées de lectures en perspective pour cet été...

Pour obtenir la liste des références disponibles n'hésitez pas à me contacter par mail.

Vous pouvez également soumettre des idées d'ouvrages à acquérir pour enrichir la bibliothèque du relais !!

### Quelques idées de lecture :

- Elever nos enfants avec Bienveillance, de Marshall B. ROSENBERG
- Vivre heureux avec son enfant, de Catherine GUEGUEN



## Dossier : L'indemnité d'entretien, qu'est-ce que c'est?

L'indemnité d'entretien couvre les frais occasionnés au salarié par l'accueil de l'enfant. Il s'agit des investissements, des jeux et matériels d'éveil, de l'entretien du matériel utilisé ainsi que de la part de consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc.

L'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil.

Le montant journalier des indemnités d'entretien et de frais de repas figure au contrat de travail. Le montant des indemnités n'a pas le caractère de salaire et n'est donc pas soumis à cotisations. Ce montant est mentionné sur le bulletin de salaire.

Les textes encadrant cette indemnité ont souvent été sujets à interprétation et peuvent encore l'être, faute de jurisprudence pour le moment.

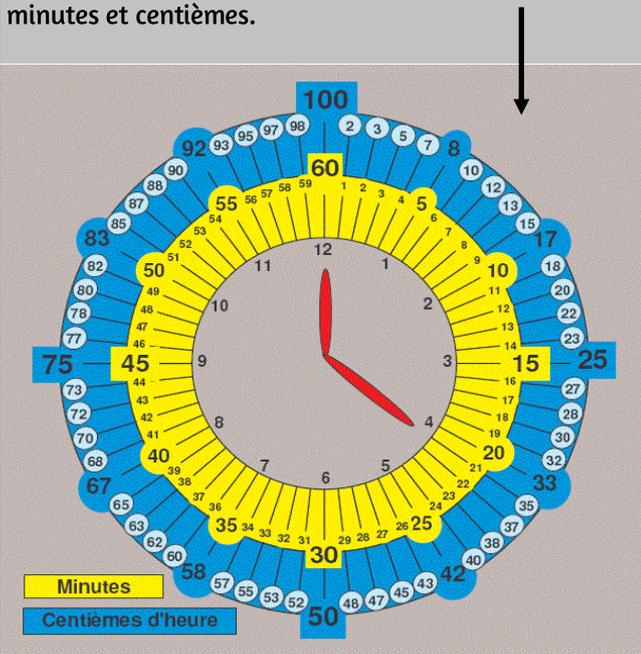
Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le site officiel du gouvernement [service-public.fr](http://www.service-public.fr) a mis en place un simulateur pour l'indemnité d'entretien.

Le centre national Pajemploi a décidé de s'appuyer sur ce simulateur officiel pour tous les calculs d'indemnité d'entretien.

Le simulateur permet de comparer l'indemnité légale, l'indemnité conventionnelle et l'indemnité contractuelle et retient le montant le plus avantageux pour le salarié.

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/IndemniteEntretienAssistanteMaternelle>

Pour le calcul des heures et la rémunération des assistantes maternelles, les unités de temps doivent être exprimées en heures, dixièmes d'heure et centièmes d'heure. Pour vous aider voici une horloge où vous trouverez les correspondances entre les minutes et centièmes.



Convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur - annexe n°1 (applicable depuis le 1/01/2005) Les partenaires sociaux fixent le montant minimum de l'indemnité d'entretien à : **2,65 €** par journée d'accueil.

Décret 2006-627 du 29 mai 2006:

« Le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 85 % du minimum garanti mentionné à l'article L.141-8 par enfant et pour une journée de neuf heures. Montant en vigueur depuis le 1er janvier 2020 : 3.11€ par enfant pour une journée de 9 heures ( $3.65 \times 85\% = 3.1025$  arrondi à 3.11)

**Attention :** ce montant sera modifié à chaque évolution du minimum garanti.

Selon le principe général du droit, il convient d'appliquer l'indemnité la plus favorable pour le salarié. Ainsi, jusqu'à 7h41 de garde c'est l'indemnité conventionnelle qui doit être appliquée. Au-delà l'indemnité légale doit être versée en fonction de la durée effective d'accueil quotidien. »

### Quelques exemples de calcul :

#### **Au-delà de 9h**

. Exemple pour une journée de 10h :

$$(3.11 / 9) \times 10h = 3.455\text{€} \text{ arrondi à } 3.46\text{€}$$

. Exemple pour une journée de 10h15

$$(3.11 / 9) \times 10h \text{ et } 25 \text{ centièmes d'heure (15 min} \times 100 / 60 \text{ min)} = 3.541\text{€} \text{ arrondi à } 3.54\text{€}$$

#### **En deçà de 9h**

. Exemple pour une journée de 8h

$$(3.11 / 9) \times 8h = 2.764\text{€} \text{ arrondi à } 2.76\text{€}$$

#### **En deçà de 7h42**

. Exemple pour une journée de 7h41

$(3.11 / 9) \times 7h \text{ et } 68 \text{ centièmes d'heure} = 2.653\text{€} \text{ arrondi à } 2.65\text{€}$ , soit un montant équivalent à celui fixé par la CCN.

. Exemple pour une journée de 7h

$(3.11 / 9) \times 7h = 2.418\text{€} \text{ arrondi à } 2.42\text{€}$ . Ce montant étant moins favorable que l'indemnité conventionnelle de 2.65€, c'est cette dernière qui sera retenue et non 2.42€

Minimum indemnité d'entretien janvier 2020		
Nbre d'heure d'accueil journalier	Indemnité d'entretien CCN	Indemnité entretien minimum garantie
1h	2.65	
2h	2.65	
3h	2.65	
4h	2.65	
5h	2.65	
6h	2.65	
7h	2.65	
7h68 (41 mn)	2.65	
8h		2.76
9h		3.11
10h		3.46
11h		3.80
12h		4.15



## Le coin des Aissmat !

### Les Boules de Bain effervescentes

#### Recette d'Emilie

Mélangez :

- 1 dose de bicarbonate de soude
- 1/2 dose d'acide citrique (jus de citron)
- 1/2 dose d'argile verte ou de fécule de maïs
- 1 dose l'huile végétale
- Du colorant (facultatif).

Mettre dans des petits moules à l'aide d'une cuillère avec les enfants! Et hop, au bain!



Cette page est consacrée au travail des professionnelles assistantes maternelles du Relais du Seeb!!

N'hésitez pas à envoyer vos idées d'activités, vos recettes, comptines, photos souvenirs à l'adresse suivante :

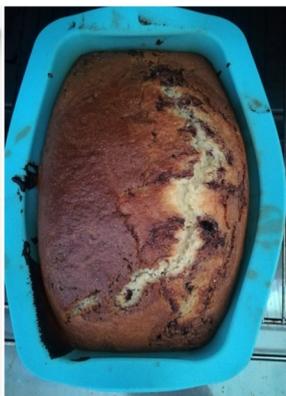
[relais.seeb@famillesrurales.org](mailto:relais.seeb@famillesrurales.org)



Activité de Pâques  
Chez Sabrina



La petite chenille  
Chez Séverine



Gâteau marbré  
De Nadine

- 1 yaourt,
- 3 pots de farine,
- 2 pots de sucre,
- 1 demi pot d huile,
- 1 sachet levure,
- Du cacao et de la noix de coco râpée

Mélangez les ingrédients et séparez en 2 la pâte. Dans 1 pâte mettre 3 c. à soupe de cacao et dans l'autre mettre 3 c. à soupe de coco râpée. Mélangez et versez dans un moule à cake les 2 préparations.. Cuire 40 min (environ) à 180 degrés.



Les animaux en récup'  
D'Éléna

Retrouvez toutes les informations des

Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

[https://www.famillesrurales.org/relais\\_petite\\_enfance\\_franche\\_comte](https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)